

DOSSIER DE SELECTION POUR L'ADMISSION

EN FORMATION AIDE-SOIGNANT(E)

- RENTREE FIN AOUT 2024 -



NOTICE D'INFORMATIONS

DATE LIMITE DEPOT DE DOSSIER :

10 JUIN 2024 Minuit

EPREUVES ORALES DE SELECTION :

Entre le 17 JUIN 2024 et le 21 JUIN 2024

DATE DES RESULTATS :

Affichage le 26 JUIN 2024 à 14H à l'IFSA

CONFIRMATION D'ENTREE :

04 JUILLET 2024 Minuit

RENTREE :

26 AOUT 2024

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE SELECTION

Conditions d'Admission

Arrêté du 07 avril 2020 modifié par les arrêtés des 12 avril 2021 et 10 juin 2021 relatif au diplôme professionnel d'Aide-Soignant.

Conditions d'âge :

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date de l'entrée en formation (aucune dispense n'est accordée) - pas de limite d'âge supérieure.

Conditions médicales d'accès à la formation :

L'admission définitive est subordonnée à la production :

a) **au plus tard le jour de la rentrée**, d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé, attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine ;

b) **au plus tard le jour de la rentrée**, d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues le cas échéant par les dispositions du titre 1^{er} du livre 1^{er} de la troisième partie législative du code de la santé publique.

Modalités de Sélection

I) Candidats concernés

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant est accessible, **sans condition de diplôme**, par les voies suivantes :

- la formation initiale ;
- la formation professionnelle continue ;
- la validation des acquis de l'expérience professionnelle (V.A.E) ;
- l'apprentissage.

II) Epreuves de sélection

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composé, d'un aide-soignant en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un Institut de formation paramédical. Toutefois, en cas d'empêchement lié à la gestion de la crise sanitaire, il est possible de solliciter un deuxième formateur infirmier ou cadre de santé d'un Institut de formation paramédical en lieu et place de l'aide-soignant. L'entretien, d'une durée de quinze à vingt minutes, est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel. Il peut être réalisé à distance, en accord avec l'Agence Régionale de Santé.

Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.

Sont admis en formation et dans la limite de la capacité d'accueil autorisée (58 élèves à l'IFSA), les candidats possédant les connaissances et aptitudes requises suffisantes pour suivre la formation, conformément aux attendus nationaux définis en annexe ci-dessous.

Annexe

Connaissances et aptitudes attendues pour suivre les formations conduisant aux diplômes d'Etat d'Aide-Soignant et d'Auxiliaire de Puériculture.

Les attendus et critères nationaux sont les suivants :

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre.

III) Calendrier

Clôture des inscriptions	10 JUIN 2024 à minuit (cachet de la poste faisant foi)
Epreuves orales de sélection	Entre le 17 JUIN 2024 et le 21 JUIN 2024
Affichage des résultats à l'IFSA du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer (suivi d'un courrier à tous les candidats) Aucun résultat ne sera transmis par téléphone.	26 JUIN 2024 à 14H00
Confirmation d'entrée	Avant le 04 JUILLET 2024 à minuit (cachet de la poste faisant foi)

A l'issue des épreuves de sélection, le jury d'admission présidé par le Directeur d'Institut établit un classement des candidatures retenues (liste principale et liste complémentaire).

Les résultats comportant la liste des candidats admis en formation sont affichés à l'Institut de formation et publiés sur internet, dans le respect des conditions en vigueur de communication des données personnelles des candidats.

Chaque candidat est informé personnellement par écrit de ses résultats.

Il dispose d'un délai de sept jours ouvrés pour valider son inscription en Institut de formation en cas d'admission en liste principale.

Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

La liste des affectations définitives est transmise par le Directeur de l'Institut de formation à l'Agence Régionale de Santé.

IV) Dossier d'inscription

- 1) La **fiche d'inscription** dûment remplie en caractère d'imprimerie et signée ;
- 2) La **photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité** ;
(carte nationale d'identité ou passeport)
- 3) Un curriculum vitae ;
- 4) Une lettre de motivation manuscrite ;
- 5) Un document manuscrit relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Ce document n'excède pas deux pages** (cf tableau p.4) ;
- 6) Selon la situation des candidats, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français. Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- 7) Pour les ressortissants étrangers, **un titre de séjour valide à l'entrée en formation** ;
- 8) Pour les ressortissants étrangers, **une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur à B2.**
- 9) Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- 10) Deux enveloppes autocollantes de **format 22x16cm** (avec vos nom et adresse) **affranchies à 6€71** ;
- 11) Deux avis d'envoi recommandé avec accusé de réception papier national dûment remplis :
 - case destinataire : vos coordonnées
 - case expéditeur : IFSA du CHRSO – Rte de Blendecques – BP 60357 HELFAUT – 62505 SAINT OMER CEDEX;
- 12) Une enveloppe autocollante de **format 22x16cm** (avec vos nom et prénom) **affranchie à 2€58.**

Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

Le dossier de sélection est :

- Soit à déposer directement dans la boîte aux lettres de l'Institut de formation, auquel cas un accusé de réception vous parviendra dans les jours qui suivent. A défaut, il est impératif de vous rapprocher du secrétariat de l'Institut (03.21.88.74.40) ;
- Soit à envoyer en recommandé avec accusé de réception à :
INSTITUT DE FORMATION EN SANTE DE L'AUDOMAROIS
CENTRE HOSPITALIER DE LA REGION DE SAINT OMER
Rte de Blendecques – BP 60357 HELFAUT
62505 SAINT OMER CEDEX

FICHE D'INSCRIPTION AIDE-SOIGNANT(E)

Sélection 2024

Civilité	<input type="text"/>	Sexe	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Nom d'épouse	<input type="text"/>	Nationalité	<input type="text"/>
N° Téléphone fixe	<input type="text"/>	Portable	<input type="text"/>
Né(e) le	<input type="text"/>	Lieu de naissance	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
	<input type="text"/>		
	<input type="text"/>		
Code Postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
E Mail	<input type="text"/>		
Niveau d'étude	<input type="text"/>		

★ Souhaitez-vous que votre nom apparaisse sur les résultats qui seront publiés sur le site internet (liste des reçus) ?

OUI

NON

A :

Le :

Signature :

Informations

I) Report d'admission

Le bénéfice d'une autorisation d'inscription dans la formation d'aide-soignant n'est valable que pour l'année scolaire pour laquelle le candidat a été admis.

Par dérogation, le Directeur de l'Institut de Formation peut accorder, pour une durée qu'il détermine et dans la limite cumulée de 2 ans, un report pour l'entrée en scolarité dans l'Institut de Formation, soit :

- de droit, en cas de :
 - congé pour cause de maternité,
 - rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale,
 - rejet d'une demande de congé formation,
 - rejet d'une demande de mise en disponibilité
 - garde d'un enfant de moins de quatre ans ;
- de façon exceptionnelle, sur la base des éléments apportés par le candidat justifiant de la survenance d'un évènement important l'empêchant de débiter sa formation.

Tout candidat bénéficiant d'un report d'admission doit, au moins trois mois avant la date de rentrée prévue, confirmer son intention de reprendre sa scolarité à ladite rentrée.

II) Coût de formation

Pour l'année scolaire 2024/2025, le coût de formation est de 7 500€ pour les élèves suivant le cursus complet.

Différentes aides sont possibles mais non systématiques :

- ① si vous êtes salarié(e) d'un Etablissement Public de Santé :
 - promotion professionnelle
 - congé de formation professionnelle (C. F. P.)

☞ **vous rapprocher de votre employeur rapidement et sans attendre vos résultats de sélection**

- ② si vous êtes salarié(e) d'un établissement de santé privé ou d'une entreprise :
 - ☞ **vous informer très rapidement** et dès l'inscription auprès de votre employeur pour une éventuelle prise en charge dans le cadre d'un projet de transition professionnelle (P.T.P.)

➤ ③ Certains candidats pourront bénéficier de la **prise en charge du Conseil Régional** :
(Délibération n° 2021.00093)

↳ PUBLICS ELIGIBLES

- Les jeunes en poursuite d'études.
- Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, indemnisés ou non par l'assurance chômage, y compris pour les publics ayant un contrat de travail à condition que l'activité salariée et le temps de formation n'excèdent pas 151,67 heures par mois.
- Les élèves « doublants » (ceux initialement éligibles à la subvention).

Les titulaires d'un diplôme niveau III (Bac + 2) et plus doivent respecter un délai d'un an entre l'obtention du dernier diplôme et leur entrée en formation.

↳ PUBLICS NON ELIGIBLES

- Les personnes en activité : salariés, agents publics, professions libérales, artisans, personnes en congé sans solde, personnes en congé parental...
- Les demandeurs d'emploi non-inscrits à Pôle Emploi.
- Les titulaires d'un diplôme de niveau III et plus obtenu depuis moins d'un an.

III) Bourse

Après admission définitive, les élèves aides-soignants inscrits à l'IFSA du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer peuvent bénéficier d'une bourse d'étude délivrée par la Région des Hauts de France.

Cette bourse est attribuée en fonction des revenus de l'élève ou de sa famille.

IFSA du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer

Rte de Blendecques – BP 60357 HELFAUT
62505 SAINT OMER CEDEX



NOM (jeune fille) _____
NOM D'EPOUSE _____
PRENOM _____

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION EN FORMATION AIDE-SOIGNANT(E)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION	<u>Cadre réservé à l'administration</u>
1) La fiche d'inscription remplie et signée	<input type="checkbox"/>
2) Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité	<input type="checkbox"/>
3) Un curriculum vitae	<input type="checkbox"/>
4) Une lettre de motivation manuscrite	<input type="checkbox"/>
5) Un document manuscrit , n'excédant pas 2 pages, relatant soit : - une situation personnelle ou professionnelle vécue ; - son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation	<input type="checkbox"/>
6) La copie des originaux des diplômes ou titres traduits en français. Le cas échéant, la copie des relevés de notes et appréciations ou bulletins scolaires	<input type="checkbox"/>
7) Pour les personnes de nationalité étrangère (hors U. E.), une copie recto-verso du titre de séjour valide à l'entrée en formation	<input type="checkbox"/>
8) Pour les ressortissants hors U. E., une attestation du niveau de langue française requis B2	<input type="checkbox"/>
9) Pour les candidats en formation professionnelle continue, les attestations de travail , accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)	<input type="checkbox"/>
10) Deux enveloppes autocollantes de format 22x16cm (avec vos nom et adresse) affranchies à 6€71 ;	<input type="checkbox"/>
11) Deux avis d'envoi recommandé avec accusé de réception papier national dûment remplis : - <u>case destinataire</u> : vos coordonnées - <u>case expéditeur</u> : IFSA du CHRSO, Rte de Blendecques – BP 60357 HELFAUT – 62505 SAINT OMER CEDEX	<input type="checkbox"/>
12) Une enveloppe autocollante de format 22x16cm (avec vos nom et adresse) affranchie à 2€58	<input type="checkbox"/>